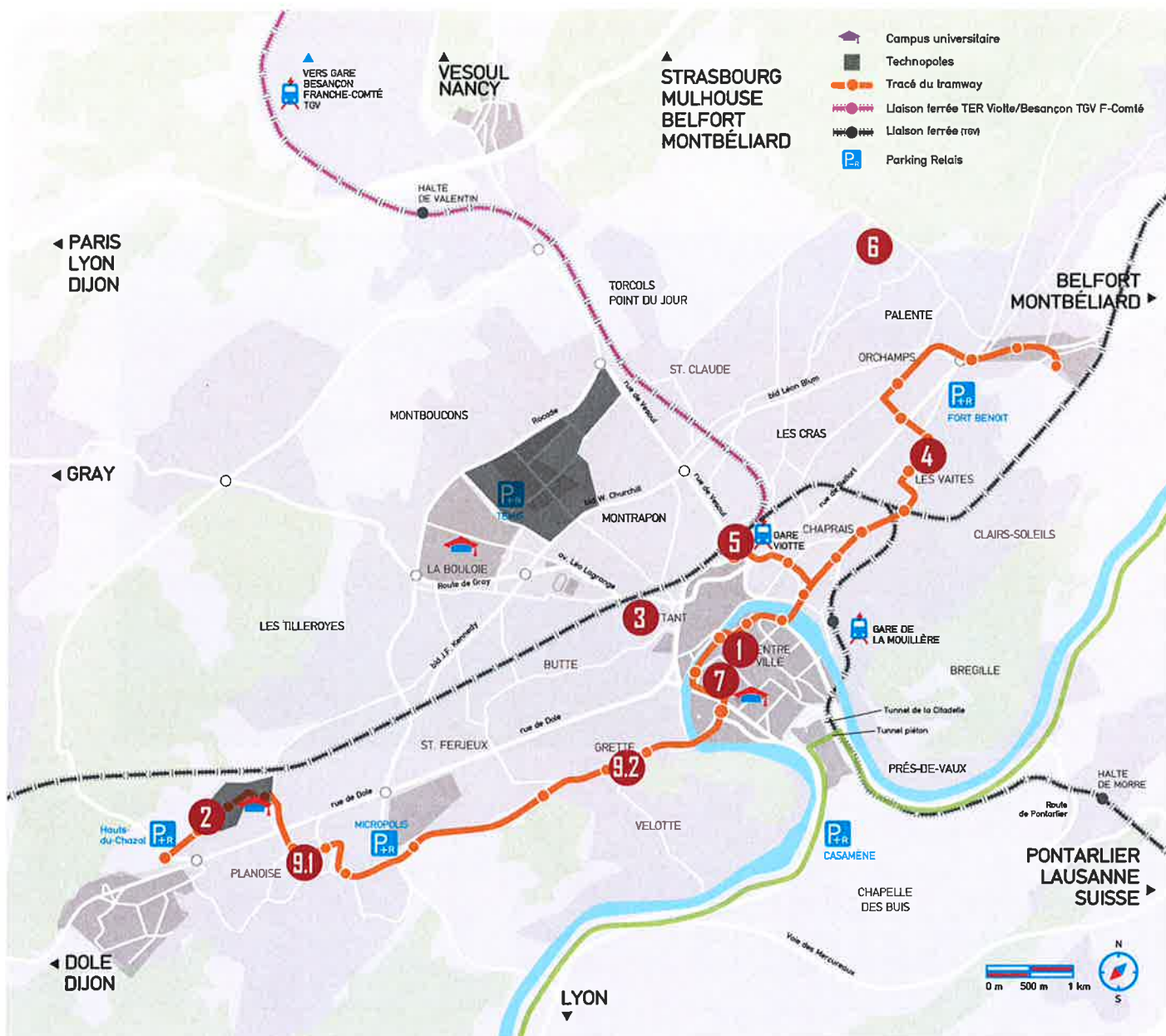


# LES OPÉRATIONS MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT





- 1 LES PASSAGES PASTEUR
- 2 LES HAUTS DU CHAZAL
- 3 ÉCO-QUARTIER VAUBAN
- 4 ÉCO-QUARTIER VAÏTES
- 5 ÉCO-QUARTIER VIOTTE
- 6 LES PLANCHES-RELANÇONS
- 7 SAINT-JACQUES - ARSENAL
- 8 PARC DES PRÉS DE VAUX
- 9.1 NPNRU - PLANOISE
- 9.2 NPNRU - GRETTÉ

CONTACT  
 Ville de Besançon  
 Département Urbanisme et  
 Grands Projets Urbains  
 Tél : 03 81 61 51 21  
 urbanisme-habitat@besancon.fr



## LES PASSAGES PASTEUR

### LOCALISATION

Ilot urbain situé dans l'hypercentre le long de la Grande Rue, axe majeur, commercial et piéton, de la « Boucle ». L'opération participe à la revitalisation économique du centre-ville notamment par le renforcement de l'offre commerciale. Il contribue également à la mise en valeur du centre ancien (restauration du patrimoine, espaces publics, trajés piétons) et au maintien de la population en ville par une offre d'habitat diversifiée.



### PROGRAMME

- **Type** : ZAC (2001)
- **Aménageur** : SedD
- **Promoteur-constructeur** : Eiffage (+ Klépierre pour l'immobilier commercial)
- **Superficie** : 1 ha
- **Surface totale des constructions** : 25 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont 15 000 m<sup>2</sup> pour le centre commercial
- **19 boutiques** : Bershka, Bubble Break, Café Leffe, Carnet de Vol, Doubs Direct, H&M, Kiko, Krys, La chaise longue, Mango, Marionnaud, Moe, Monoprix, Poulailon, Spartoo, Superdry. 3 boutiques en cours de commercialisation
- **106 logements** (51 réhabilités, 40 neufs et 15 locatifs publics)
- **Parking** : 5 niveaux 250 places publiques en souterrain accessibles 24/24h
- **Réaménagement des espaces publics** : place Pasteur (2007), rues du Lycée, du Loup, Claude Pouillet (2014-2015)

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

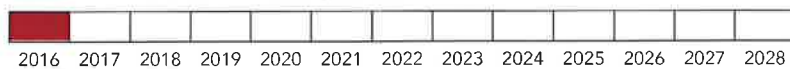
1<sup>er</sup> semestre 2016 :

Livraison des derniers programmes de logements  
Finalisation de la commercialisation des boutiques



## ENJEUX

- Revitaliser le centre-ville et compléter l'offre commerciale
- Restaurer le patrimoine bâti en secteur sauvegardé et contribuer à la mise en valeur des espaces publics
- Favoriser le maintien de la population dans le centre en proposant des logements diversifiés (propriétaires-occupants, locatif privé et public)

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS

## CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr

Commercialisation  
KLEPIERRE  
Anick LORENTE  
Tél : 06 19 89 55 84  
anick.lorente@wanadoo.fr



## HAUTS DU CHAZAL

### LOCALISATION

La zone des Hauts du Chazal est un secteur de développement urbain, à l'ouest de Besançon, contigu au technopôle Temis Santé. C'est une zone mixte : activités et logements. Dans sa partie activité, elle est en lien direct avec le CHRU et l'Université de médecine et pharmacie, la maison des parents, le restaurant universitaire, ... Elle bénéficie d'une desserte en transports en commun efficace, (trois stations de tramway, deux lignes de bus) qui la connecte à l'ensemble de la ville. Irriguée par un réseau viaire largement dimensionné, elle dispose également d'un accès aisé à un bouquet d'équipements et de services à rayonnement d'agglomération (piscine-patinoire Lafayette, médiathèque Mandela, zone commerciale de Châteaufarine, ...) ainsi qu'aux zones d'activité (Lafayette, Tilleroyes et Trépillot). Elle bénéficie par ailleurs d'une relation directe à la nature sur toute sa frange nord (bois de Franois et prairies des Tilleroyes).



### PROGRAMME

- **Type** : ZAC (2000)
- **Aménageur** : SedD
- **Superficie** : 45 ha dont 14 ha liés à l'activité
- **Programme** : 1 200 logements (20% de locatif public, accession abordable, logements intergénérationnels) dont 700 réalisés ou en cours de réalisation et 140 en consultation
- **Un bâti et des solutions énergétiques performantes**
- **Gouvernance** : Ville de Besançon et Grand Besançon
- **Concertation engagée** : Réunions publiques, CCH

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

**2016 :**

Consultation de promoteurs en cours pour une capacité d'environ 140 logements.

Consultation pour l'installation de commerces de proximité sur la RD11

Inauguration de l'Institut Régional Fédératif du Cancer (IRFC)

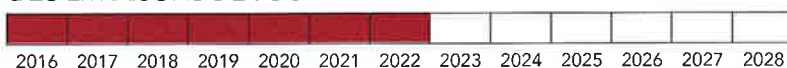
**Rentrée 2019 :**

Institut de Formation des Personnels de Santé (étude en cours)



## ENJEUX

- Créer un quartier mixte pour accompagner le pôle Santé dont le CHRU et l'Université sont les éléments moteurs
- Combiner densité et qualité de vie des futurs habitants et répondre à la demande de logements dans une dynamique de campus ouvert
- Proposer aux jeunes actifs, aux étudiants, avec une emprise forte de l'Université et prochainement de l'IFPS, ainsi que, pour une part moins importante, aux familles de s'inscrire dans un parcours résidentiel

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS



## ÉCO-QUARTIER VAUBAN

### LOCALISATION

Le site de l'ancienne Caserne Vauban est inscrit depuis 1911 dans le premier cercle urbain périphérique de la Boucle de Besançon. Il se situe en balcon, à proximité immédiate du centre-ville historique, et du quartier Battant.

La proximité géographique du site avec le centre-ville, couplée à sa desserte avec le TCSP bus qui reliera le pôle d'échanges multimodal de la Gare Viotte au campus universitaire de la Bouloie et au technopôle TEMIS dès 2017, lui confèrent un enjeu stratégique de recomposition de la ville sur la ville. Le quartier bénéficie d'équipements structurants à rayonnement d'agglomération (piscine Mallarmé, palais des Sports, stade Léo Lagrange). Il s'appuiera sur les équipements et services disponibles dans le secteur (école, commerces,...) et déploiera les compléments nécessaires (petite enfance,...).



### PROGRAMME

- **Type** : Concession d'aménagement
- **Aménageur** : CM CIC Aménagement Foncier
- **Superficie** : 7 ha
- **Programme** : 800 logements (20% de locatif social, 15% d'accession abordable, des logements intergénérationnels et de l'habitat participatif)
- 6 000 m<sup>2</sup> de bureaux, commerces et services
- **Un bâti performant et des solutions énergétiques mobilisant les énergies renouvelables**
- **Candidature 2016 pour la labellisation EcoQuartier**
- **Gouvernance** : Partenariat entre la ville, l'aménageur et les promoteurs réunis en atelier de travail et de production de projets
- **Concertation engagée** : Réunions publiques et ateliers participatifs, maison du projet

PROCHAINES ÉCHÉANCES

- Janvier 2016 : Démarrage des travaux de déconstruction
- Mi 2016 – début 2017 : 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de viabilisation  
Travaux TCSP Viotte-Campus
- Fin 2016 – début 2017 : Début des travaux de construction
- Mi 2018 : Premières livraisons de logements



ENJEUX

- Ouvrir l’enceinte de l’ancienne caserne militaire pour constituer un nouveau morceau de Ville, connecté à son voisinage et au centre-ville.
- Combiner densité et qualité de vie des futurs habitants dans un aménagement à caractère urbain.
- Développer une offre de logements diversifiée, en accession ou en location, adaptés aux attentes des familles, des jeunes ménages, des seniors et des étudiants.
- Concevoir un quartier durable, de la récupération et du réemploi des matériaux de démolition à la gestion du chantier, des principes constructifs et architecturaux à la maîtrise des coûts, de l’énergie à la gestion des eaux pluviales, de la gestion du stationnement au traitement des espaces publics, de la mixité sociale et fonctionnelle au partage de l’espace, ...

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS



CONTACT

**Ville de Besançon**  
 Département Urbanisme et  
 Grands Projets Urbains  
 Tél : 03 81 61 51 21  
[urbanisme-habitat@besancon.fr](mailto:urbanisme-habitat@besancon.fr)





## ÉCO-QUARTIER DES VAÎTES

### LOCALISATION

Situé à proximité de l'entrée Nord-est de la Ville (pôle culturel des Tilleuls, zone commerciale des Marnières) et connecté directement au Centre-Ville ainsi qu'au pôle d'échanges de la gare Viotte par le tramway (2 stations), le secteur des Vaîtes constitue un territoire d'opportunités pour recomposer la ville sur la ville au sein d'un espace à reconvertir.

Le site est inscrit dans la continuité du tissu urbain existant et situé dans un environnement présentant des caractéristiques géographiques et paysagères intéressantes (colline et vallon, faubourg) à valoriser dans le cadre d'un aménagement d'ensemble.



### PROGRAMME

- **Type** : ZAC (2013)
- **Aménageur** : Société Publique Locale Territoire 25
- **Superficie** : 23 ha (périmètre opérationnel de la ZAC, 1<sup>ère</sup> phase du projet urbain d'ensemble de 34 ha)
- **Foncier** : emprises foncières maîtrisées par la Ville, l'Etablissement Public Foncier (portage) et l'aménageur Territoire 25
- **Programme** : 1 050 logements développés au travers de formes urbaines variées : petits collectifs, programmes d'habitat intermédiaire, logements individuels denses (groupés / superposés) ; des logements locatifs publics (20%), des logements à « prix abordables » (15 %), la place pour quelques projets d'habitat participatif.
- **2 000 à 3 000 m<sup>2</sup> de commerces et services en cœur de quartier**
- **Des équipements publics important pour la vie du quartier** : nouveau groupe scolaire, crèche / halte-garderie, salle polyvalente de quartier
- **Un bâti performant et des solutions énergétiques mobilisant les énergies renouvelables**
- **Engagé dans le processus de labellisation EcoQuartier (2015)**
- **Gouvernance partagée** : Ville, Territoire 25, atelier François Grether, (urbaniste coordonnateur)
- **Concertation opérationnelle** : Réunions publiques, ateliers participatifs, maison du projet

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

**2016 :**

Travail en atelier avec les promoteurs retenus pour les quatre premiers îlots  
Consultation de promoteurs en cours sur trois îlots

**2017 :**

Début des travaux de viabilité et réalisation des premiers espaces publics

Travail en atelier avec les promoteurs retenus pour les îlots suivants

**2018 :**

Livraison des premiers programmes de logements (autour de la station de Tramway « Vaïtes »)



## ENJEUX

- Conforter et équilibrer l'armature urbaine de l'Est bisontin
- Réaliser un éco-quartier greffé au tissu urbain existant dans un cadre de vie attractif et agréable, qui mettra notamment en valeur l'environnement paysager et le patrimoine végétal existant
- Développer une offre d'habitats diversifiée, en accession ou en location, et proposer des formes urbaines innovantes, des logements familiaux, pour répondre aux attentes des familles et des jeunes ménages, des seniors et des primo-accédants
- Réorganiser les déplacements vers le centre-ville en lien avec le Tramway ; améliorer les liaisons inter-quartiers et développer un maillage renforcé de cheminements et d'espaces publics apaisés par la maîtrise de la place de l'automobile
- Organiser un cœur de quartier avec des services et commerces de proximité et offrir un bon niveau d'équipements publics (en matière de services à l'enfance notamment) et d'aménités, dans l'objectif d'y accueillir des ménages et familles avec enfants
- Initier de nouveaux modes d'habiter et de nouveaux comportements en matière de mobilité et de consommation d'énergie

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS

## CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr



## ÉCO-QUARTIER VIOTTE

### LOCALISATION

Le site Viotte constitue une véritable porte d'entrée de la Ville et de l'agglomération, organisée autour du pôle d'échanges multimodal (PEM), proposant la plus grande offre de mobilités de toute l'agglomération bisontine, à proximité immédiate du centre historique de Besançon via le quartier Battant. Opération de reconversion de friches ferroviaires de part et d'autre du faisceau de voies, l'aménagement d'un éco-quartier, est une opportunité forte de développer un véritable quartier de gare mêlant les différentes fonctions urbaines : habiter, travailler, se déplacer, tout en renforçant l'attractivité des quartiers environnants par de nouvelles liaisons modes doux sécurisées et apaisées.



### PROGRAMME

- ▣ **Type** : Concession d'aménagement
- ▣ **Aménageur** : Société Publique Locale Territoire 25
- ▣ **Superficie** : 3 ha
- ▣ **Foncier** : emprises foncières en cours d'acquisition par l'aménageur Territoire 25
- ▣ **Programme prévisionnel** : 18 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de tertiaire (dont 15000 m<sup>2</sup> à bail pour les services de l'Etat)  
 6 000 m<sup>2</sup> de services  
 500 m<sup>2</sup> de commerces de proximité  
 200 logements environ (dont 20% de logements locatifs publics et 15 % de logements abordables), répartis pour moitié côté nord et côté sud.  
 Un parking mutualisé de 300 places côté sud
- ▣ **Un bâti performant et des solutions énergétiques mobilisant les énergies renouvelables**
- ▣ **Candidature 2016-2017 pour la labellisation EcoQuartier**
- ▣ **Gouvernance** : un partenariat entre la ville, l'aménageur et les promoteurs réunis en atelier de travail et de production de projets
- ▣ **Concertation engagée** : Réunions publiques et ateliers participatifs.

**Mi 2016 :**

Consultation de promoteurs pour le programme de logements du secteur Sud (environ 100 logements)

**2017 :**

Dossier de labellisation Eco-Quartier

**1<sup>er</sup> semestre 2017 :**

Début des travaux secteur sud

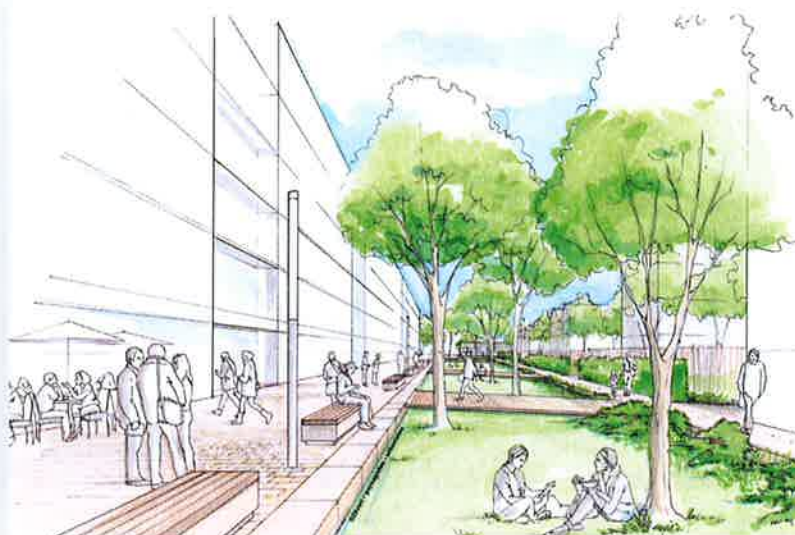
**Fin 2018 - début 2019 :**

Livraison du parking et du pôle tertiaire

**Début 2019 :**

Livraison des programmes de logements secteur Sud

Engagement opérationnel secteur Nord



ENJEUX

- Conforter le cœur de ville et développer une offre tertiaire stratégique connectée à la grande vitesse ferroviaire
- Développer une offre de logements diversifiée, en accession ou en location, adaptés aux attentes des familles, des petits ménages et des seniors

**Faire de Viotte un quartier au caractère urbain affirmé :**

**Connecté** au reste de la ville et de l'agglomération à travers une offre de mobilité sans égale sur l'ensemble de l'agglomération.

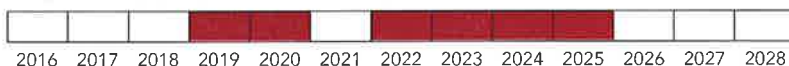
**Vivant**, par la diversité de ses fonctions (travailler, habiter, consommer, se déplacer)

**Piéton**, en limitant la présence de la voiture sur l'espace public dans le site et en aménagement des cheminements doux (piétons et cycles) paysagers permettant de connecter le site à son environnement urbain

**Nature** par un aménagement réintroduisant la biodiversité et par la réalisation d'espaces paysagers

**Économe** pour les futurs habitants et usagers du quartier dans un objectif de maîtrise des charges et de sobriété énergétique.

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS



CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr



## LES PLANCHES-RELANÇONS

### LOCALISATION

Au Nord-Est de la ville, le site des Planches-Relançons constitue une vaste zone d'urbanisation à dominante habitat, à développer dans un aménagement d'ensemble et maîtrisé.

Adossé à la zone verte et de loisirs de la forêt de Chailluz, le site bénéficie de la proximité du pôle urbain formé par les quartiers de Palente et Orchamps, accompagné de leurs services et équipements (scolaires, sportifs, commerciaux, PEM Palente desservi par le Tramway...).



### PROGRAMME

- **Aménageur** : Lotissement communal pour la phase 1, à définir pour les phases 2 et 3
- **Superficie** : Schéma directeur sur un périmètre de 65 ha. 3 sous-secteurs de surfaces respectives de 1,4 ha, 5 ha et 15 ha.
- **Foncier** : Emprises foncières maîtrisées par la Ville sur les 2 premières phases, multipropriété sur le 3<sup>ème</sup>
- **Programme** : Une densité moyenne de 40 à 50 logements /ha  
500 à 550 logements, dont 40 pour le secteur 1, 140 à 150 pour le secteur 2 et 300 à 350 logements pour le secteur 3  
20% logement locatif social, des logements abordables, de l'habitat participatif
- **Un bâti performant et des solutions énergétiques mobilisant les énergies renouvelables**
- **Gouvernance** : Ville de Besançon
- **Concertation opérationnelle** : Réunions publiques, travail en ateliers avec les acteurs de la construction

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

**2016 :**

Consultation de promoteurs  
du secteur 1 et étude  
d'aménagement du secteur 2

**2017 :**

Travaux de viabilité et réalisation  
des premiers espaces publics de  
la phase 1

**2018 :**

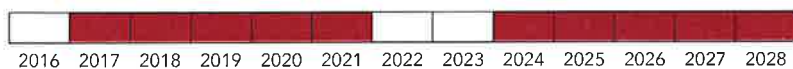
Livraison des programmes de  
logements de la phase 1



14 maisons à Vern-sur-Seiche - Crédit photo : M. Rigourd et L. Hault

## ENJEUX

- Conforter et équilibrer l'armature urbaine de l'Est bisontin
- Satisfaire les besoins de foncier disponible pour développer l'habitat familial par des programmes de logements individuels denses et intermédiaires (groupés, superposés, en bande, lots libres)
- Préserver une place importante pour la nature et les espaces paysagers et agricoles dans un rapport Ville/Nature soucieux d'une utilisation économe de foncier à construire
- Opérer une greffe cohérente sur les quartiers existants (à la frange de la ville)
- Proposer une offre diversifiée, notamment en accession, de produits d'habitat innovants, répondant aux attentes des familles et des ménages primo-accédants

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS

## CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr



## SAINT-JACQUES – ARSENAL

Cité des savoirs et de l'innovation

### LOCALISATION

Un des derniers grands sites mutables dans la boucle du Doubs, situé à proximité du pôle d'échanges multimodal de Chamars où tous les moyens de transports, tram, bus, Vélo'Cité et Citiz, sont immédiatement accessibles. En frange du centre historique minéral et de la trame verte, le site est une articulation entre la rivière, la promenade Chamars, les fortifications de Vauban et le cœur de ville commerçant, consacrant son caractère remarquable. Son environnement urbain lui permet de bénéficier d'un niveau d'équipement et de service exceptionnel.



### PROGRAMME

- **Superficie** : 7 ha (5 ha pour Saint-Jacques et 2 ha pour l'Arsenal)  
 30 000 m<sup>2</sup> de Monuments Historiques  
 1,2 ha de foncier mutable
- **Foncier** : une propriété CHRU à 100% sur St Jacques et 50% sur l'Arsenal (avec l'Université)
- **Des contraintes réglementaires** : PPRI, PSMV, une probable richesse archéologique
- **Programme prévisionnel** : Un développement tertiaire (village de l'innovation), une grande bibliothèque-médiathèque régionale, des logements diversifiés (350 logements en réhabilitation et en neuf), un espace congrès, une résidence sénior, de l'hôtellerie, une crèche, des espaces muséographiques...
- **Un bâti et des solutions énergétiques performantes**
- **Gouvernance partagée pour organiser la mutation** : Ville, CHRU et Etat
- **Concertation engagée** : Réunions publiques, ateliers participatifs

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

## 2016 :

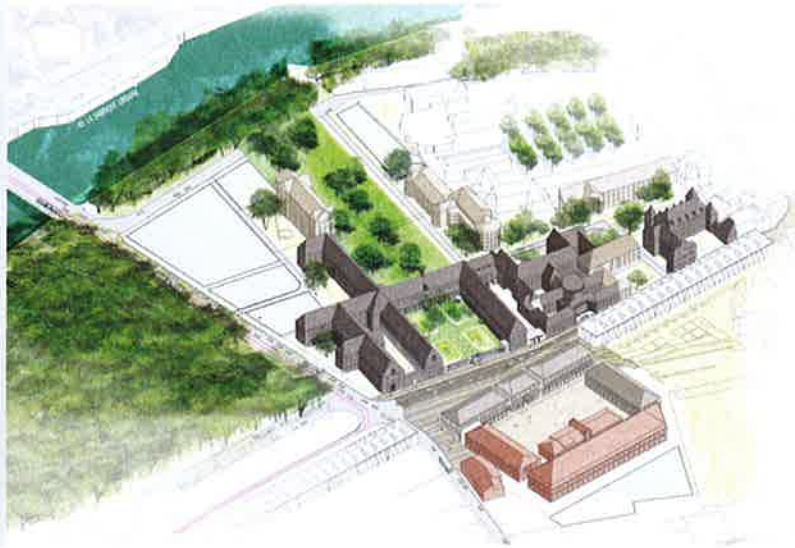
Expertise des programmes  
Définition des montages  
opérationnels  
Test opérateurs  
Définition du mode de  
consultation

## 2017 :

Consultation d'opérateurs

## 2019 :

Livraison des premiers logements

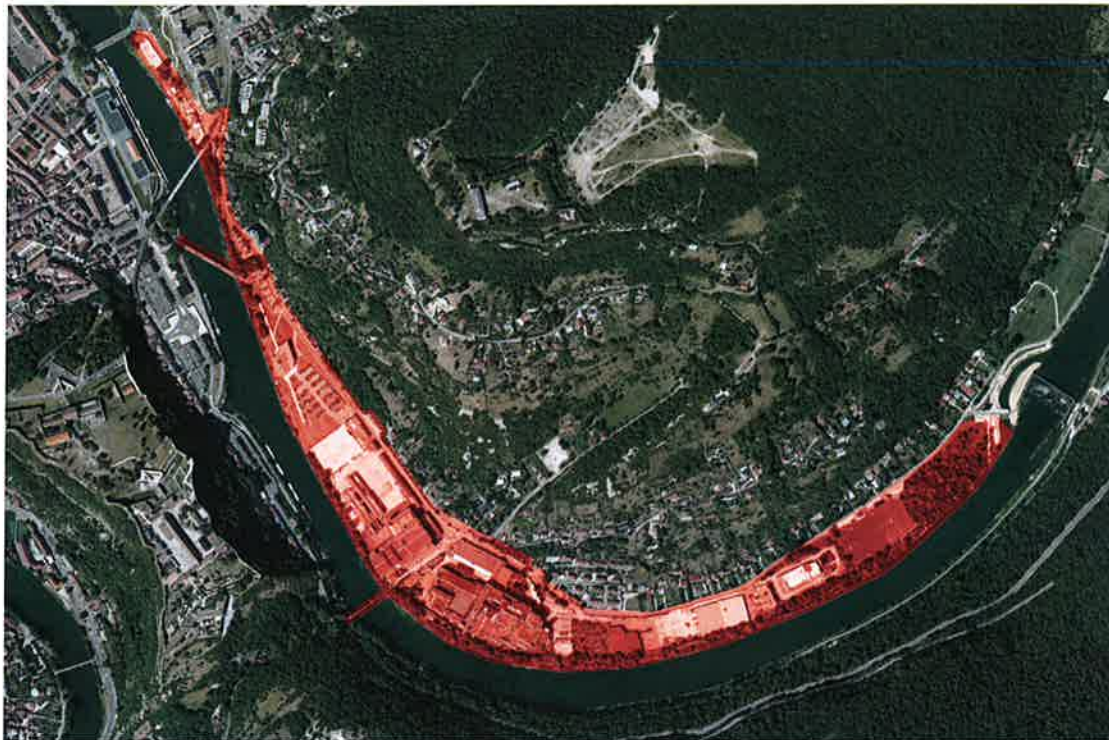


## ENJEUX

- Soutenir le développement économique du cœur de l'agglomération
- Construire un projet de cœur de ville innovant qui contribue à l'attractivité de l'agglomération
- Offrir un lieu de vie
- Organiser l'ouverture du site à la ville : un espace public fédérateur structuré autour de la place Saint-Jacques, d'un vaste parc, d'un lien fort avec la rivière et d'un accès vers le centre-ville et les Passages Pasteur
- Développer une offre de logements diversifiée, en accession ou en location, adaptés aux attentes des familles, des petits ménages, des seniors et des étudiants

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS





## PARC DES PRÉS DE VAUX

### LOCALISATION

La friche industrielle des Prés-de-Vaux, située juste en amont de la Boucle du Doubs, qui contient le centre-ancien de Besançon, au pied de la Citadelle, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, dessine une longue lanière de 20 ha en bord de rivière.

Le site a connu trois époques : « les prés dans la vallée » avant 1880, l'ère industrielle avec les papeteries et les soieries artificielles du XX<sup>ème</sup> siècle, puis l'ère post-industrielle dont le parc des Prés de Vaux devrait matérialiser une nouvelle politique d'aménagement urbain.



### PROGRAMME

- **Programme** : Reconversion globale du site avec un parc, des équipements culturels, de sports et de loisirs et un programme de logements (environ 150 logements potentiels) conditionnés par la réalisation d'une voie hors crue imposée par le PPRI.
- **Superficie** : 22 ha.
- **Réaménagement des espaces publics** : Parc des Prés de Vaux, continuités piétonnes.
- **Concertation engagée** : Réunions publiques, CCH...

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

Fin 2016 – 2017 :

Déconstruction de l'ancienne  
usine A de la Rhodiacéta

2018 :

Aménagement du cœur de parc :  
environ 5 ha

## ENJEUX

- Modifier l'image de l'entrée de Ville avec la disparition de la friche industrielle
- Ouvrir un espace majeur au public en transformant le site en un grand parc continu
- Prendre en compte la mémoire et les vestiges du site en intégrant dans le projet des éléments culturels et didactiques
- Contribuer au développement de la Ville en faisant du site un lieu à forte identité pour les événements culturels ou sportifs autour des équipements existants (Rodia, friche culturelle,...) ou des pratiques sportives de pleine nature
- Contribuer à long terme, par une production de logements, au confortement du cœur de ville

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS

					Programmation à établir									
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028		

## CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr



## PLANOISE (NPNRU)

Quartier durable et intelligent

### LOCALISATION

À l'entrée ouest de la ville, desservie par la RD 673 et la RN 57, desservie par le pôle d'échange Micropolis, le tramway qui le traverse et le bus, Planoise, quartier jardin, est bordé par un parc urbain, riche de cœur d'îlots verts, d'une trame végétale reconnue et bénéficie des liens directs aux collines et fortifications. Connecté au centre-ville par le tram, il bénéficie également d'un accès aisé à de multiples équipements de rayonnement d'agglomération : hôpital, zone commerciale de Châteaufarine, palais des Congrès, piscine-patinoire Lafayette, médiathèque Mandela...



### PROGRAMME

- **Programme :**  
 7 000 logements dont 1 000 copropriétés  
 8 à 10 hectares de foncier mutable au profit de l'économie et de l'habitat :  
     de nouveaux services à la population : une maison des services publics,  
     de nouveaux services aux entreprises : un centre d'affaire de qualité,  
 Le potentiel du réseau de chaleur permettra de développer des solutions énergétiques très vertueuses mobilisant les énergies renouvelables
- **Superficie du quartier :** 114 hectares
- **Une gouvernance partagée :** dans le cadre d'un NPNRU national avec l'Etat, les bailleurs, la ville, l'agglomération, les acteurs
- **Concertation engagée :** Conseils citoyens, réunions publiques, maison du projet

PROCHAINES ÉCHÉANCES

mi-2016 – fin 2017 :

Protocole de préfiguration

2018 – 2031 :

Phase opérationnelle



ENJEUX

- Développer de nouvelles activités économiques autour de l'économie numérique, notamment les nouveaux services éducatifs et de formation d'excellence autour du numérique : *une école du numérique*
- Qualifier les espaces publics pour revaloriser la modernité de Planoise
- Qualifier l'habitat avec des réhabilitations durables du bâti, de la résidentialisation des espaces de pieds d'immeubles privatisés, de l'éco-rénovation
- Hiérarchiser les circulations douces et retrouver des rues plurifonctionnelles pour donner des adresses sur rue aux équipements et aux immeubles d'activité et de logement.

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS

					Programmation à établir									
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028		

CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr



## GRETTE (NPNRU)

Quartier durable

### LOCALISATION

La Grette est située à proximité immédiate du centre-ville (10 minutes à pieds), dans un quartier mixte, desservi par deux stations de tram, au pied des collines et doté d'équipements scolaires publics et privés, ainsi que d'une maison de quartier.



### PROGRAMME

- **Programme :**  
 Maintien de services ville dans l'actuelle maison de quartier  
 Habitat mixte destiné aux familles, aux primo-accédants et aux petits ménages d'actifs : produits de maisons de ville et d'habitat intermédiaires avec des espaces extérieurs, avec 20% de logements locatifs publics, 15 % d'accession aidée, 10 % de locatif classique et 55 % de logements privés  
 Commerce de proximité, services commerciaux et activités
- **Superficie :** 5,6 ha dont 3 ha mutables après démolition des 500 logements
- **Une gouvernance partagée :** dans le cadre du NPNRU régional avec l'Etat, GBH et les bailleurs, la ville, l'agglomération et les acteurs économiques
- **Concertation à renforcer :** Conseils citoyens, réunions publiques, maison du projet

PROCHAINES ÉCHÉANCES

2018

Début des déconstructions  
La phase construction reste à définir



ENJEUX

- Accompagner les habitants (250 ménages actuellement) dans l'opération de relogement
- Mettre en place une stratégie d'attente pour accompagner les habitants dans la phase de déconstruction
- Renforcer le cœur de ville
- Offrir de l'habitat aux familles pour répondre aux besoins sur la ville prenant appui sur la trame verte
- Remailer le quartier avec l'ensemble de la ville
- Imaginer un nouveau quartier

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE  
DES LIVRAISONS DE LOGEMENTS

					Programmation à établir								
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	

CONTACT

Ville de Besançon  
Département Urbanisme et  
Grands Projets Urbains  
Tél : 03 81 61 51 21  
urbanisme-habitat@besancon.fr